

Yémen - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

DERNIÈRE MINUTE

Situation au Yémen - rappel

Date de mise en ligne le : 05 mars 2026

Compte tenu de la situation au Yémen, tout séjour dans ce pays est formellement déconseillé.

Le Yémen ne saurait être une destination touristique, ni même de visite privée, y compris sur les îles (dont Socotra) ou le long des côtes, en raison du risque d'enlèvement et d'actes de piraterie maritime.

Plusieurs tour-opérateurs organisent des séjours touristiques à destination des îles au large du Yémen, en particulier à Socotra. Pour des raisons sécuritaires et en l'absence de toute garantie concernant les conditions de retour (par voie maritime et/ou aérienne), tout déplacement dans la zone est à proscrire.

DERNIÈRE MINUTE

Sécurité maritime en Mer Rouge et dans le détroit de Bab-el-Mandeb

Date de mise en ligne le : 01 octobre 2025 Date de mise à jour le : 04 mars 2026

Compte tenu des menaces visant les bâtiments civils qui passent par le détroit de Bab-el-Mandeb et d'activités militaires en Mer Rouge et dans le nord du Golfe d'Aden, il est instamment recommandé aux navigateurs de plaisance de reporter *sine die* leurs déplacements dans cette zone.

En outre, une recrudescence récente des actes de piraterie le long des côtes de la Somalie a été enregistrée et est susceptible d'affecter les bateaux ayant besoin de faire d'escale dans la région.

En cas de présence dans la zone, il est recommandé de se signaler le plus tôt possible auprès de la cellule de permanence de l'Autorité française dans cette zone maritime : État-major ALINDIEN COMFOR EAU – cellule MICA OI : par téléphone (+971 265 74 265) ou par courriel à alindien-comfor-eau-mica-io.contact.fct@intradef.gouv.fr.

Voir également la fiche Piraterie maritime.

Sécurité

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Zones de vigilance



Dernière actualisation le 13/03/2026, information toujours valable à la date du jour

Risque élevé d'assassinat et d'enlèvement

L'intégralité du territoire yéménite est formellement déconseillé (rouge), car en plus des combats, **les risques d'assassinat et d'enlèvement restent très élevés**. Plus de deux cents étrangers ont été enlevés durant les quinze dernières années. Al Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA) est implanté au Yémen et déclare cibler particulièrement les Français.

En conséquence, les Français qui envisagent de se rendre au Yémen sont invités à renoncer à leur projet. Il convient également d'éviter tout transit par Sanaa.

En outre, le Yémen ne saurait être, en l'état actuel de la situation, une destination touristique, ni même de visite privée y compris sur les îles (dont Socotra) ou le long des côtes, en raison du risque d'enlèvement et d'actes de piraterie maritime. Plusieurs tour-opérateurs organisent des séjours touristiques à destination des îles au large du Yémen, en particulier à Socotra. Pour des raisons sécuritaires et en l'absence de toute garantie concernant les conditions de retour (par voie maritime et/ou aérienne), tout déplacement dans la zone est à proscrire.

Pour rappel, en raison du conflit en cours, les ressortissants français résidents ou de passage ont été invités à quitter le Yémen à compter de février 2015. L'Ambassade de France à Sanaa est fermée. Tout séjour au Yémen est à proscrire.

Menaces en mer

Le sud de la mer Rouge et le golfe d'Aden sont des zones à proscrire en raison des attaques houthies contre la navigation maritime civile et commerciale. Ces deux zones, notamment le nord du golfe d'Aden, sont également régulièrement le théâtre d'actes de piraterie maritime à l'encontre de navires de commerce et de bateaux de plaisance. Ces attaques se soldent fréquemment par des prises d'otages. Enfin, les groupes armés terroristes (Al Qaida en Péninsule Arabique et Daech) affichent périodiquement leur détermination à mener des attaques contre des bâtiments à haute valeur symbolique ou contre des ressortissants européens.

Il convient d'éviter impérativement la navigation de plaisance dans les zones dites « à très fort risque », particulièrement le sud de la mer Rouge, le détroit de Bab el-Mandeb et le golfe d'Aden et de privilégier le transport des navires par cargo pour traverser le secteur situé entre le méridien 72E et le parallèle 15S.

Si malgré ces mises en garde, un plaisancier ou un skipper venait à se trouver dans cette zone, de même que pour tout projet de déplacement par voie maritime dans la région, il est impératif de se signaler et de rejoindre la coopération navale volontaire en transmettant sa position et ses intentions à : État-major ALINDIEN COMFOR EAU – cellule MICA OI : par téléphone (+971 265 74 265) ou par courriel à alindien-comfor-eau-mica-io.contact.fct@intradef.gouv.fr

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Visa

Tout séjour au Yémen est à proscrire.

Santé

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire,

au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Le système de santé au Yémen est totalement déstructuré depuis le printemps 2015. Du fait des nombreuses coupures d'électricité, les hôpitaux ne peuvent plus fonctionner correctement et sont parfois dans l'incapacité de soigner les patients. Les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles vit actuellement la population yéménite sont à l'origine de la réapparition de nouvelles épidémies (choléra et poliomyélite notamment).

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Rage** : notamment enfants en bas âge, séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Mpox** : en cas d'exposition à risque.

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Coronavirus MERS-CoV

Les coronavirus sont une vaste famille de virus susceptibles de provoquer un large éventail de maladies chez l'humain, du rhume banal jusqu'à une atteinte respiratoire sévère. Concernant le Mers CoV, la présentation la plus fréquente associe de la fièvre et une infection pulmonaire qui peut être sévère. Des formes mortelles sont possibles. Il n'existe pas de vaccin.

Les mesures classiques d'hygiène sont recommandées :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique ;
- Éviter le contact avec les animaux en particulier avec les chameaux et les dromadaires ainsi que la consommation de viande de chameau ou lait de chamelle ;
- Éviter les grands rassemblements ainsi que tout contact rapproché avec des personnes malades.

En cas de survenue de forte fièvre, de toux et/ou de difficultés respiratoires, y compris après le retour consulter un médecin en urgence ou contacter le Samu (15).

Pour toute information complémentaire, consulter la rubrique risques sanitaires ainsi que les sites internet du ministère de la santé et de l'Organisation mondiale de la Santé.

Choléra

Le choléra est une infection digestive bactérienne qui se transmet par ingestion d'aliments mal cuits (fruits de mer, par exemple) ou souillés (fruits et légumes) et/ ou ingestion d'eau contaminée. Cette maladie, dite « des mains sales », se traduit par des troubles digestifs sévères (diarrhée liquide abondante, crampes abdominales, vomissements), un état de faiblesse générale et parfois de la fièvre.

La prévention repose sur la vaccination et le respect des règles d'hygiène alimentaire (se laver régulièrement les mains, ne consommer que de l'eau en bouteille, peler les fruits et légumes, manger de la nourriture cuite ; utilisation des installations sanitaires). Les personnes présentant les signes de la maladie doivent consulter un médecin en urgence.

Pour plus d'informations, consulter le site Santé publique France et le site du ministère de la Santé.

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Poliomyélite

La poliomyélite est une maladie très contagieuse due à un virus, transmis principalement par l'intermédiaire d'eau souillée et d'aliments contaminés par les selles. Après une incubation de quelques jours, l'infection est souvent bénigne voire asymptomatique mais dans de rares cas, elle peut entraîner une paralysie aiguë parfois irréversible, notamment des membres inférieurs. La paralysie des muscles respiratoires peut être mortelle. Il n'existe pas de traitement curatif et seulement des soins symptomatiques. La prévention repose sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;

- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Informations utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Transports

Les déplacements, sans escorte, par voie terrestre, sont formellement à proscrire en raison de l'insécurité et des actes fréquents de brigandage (attaques à main armées, enlèvements)

Pour tout déplacement à caractère impératif

- Il est déconseillé, pour des raisons de sécurité, de louer un véhicule sans chauffeur.
- Entre les grandes villes, les routes sont asphaltées, à deux voies, parsemées de ralentisseurs, peu entretenues et sommairement balisées. Avec la guerre civile, les check-points sont nombreux et sans autorisation les véhicules seront refoulés.
- Les routes sont très dangereuses par temps de pluie (deux périodes de mousson dans l'année, en mars-avril et en juillet-août) et la nuit (les rues ne sont pas éclairées). Les voies secondaires sont des pistes non balisées, praticables uniquement en véhicule tout-terrain et dont l'état ne permet que des moyennes de 15 à 30 km/heure. Le carburant, dont l'approvisionnement est devenu aléatoire depuis le début de la crise politique, n'est disponible que sur les grands axes. En dehors de ceux-ci, il faut se munir d'un réservoir de secours. Le gasoil est quasiment introuvable.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 15 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Annuaire des représentations yéménites en France

[Voir la liste](#)

Ambassade de France au Yémen (FERMÉE)

Publié le : 07 janvier 2026

Coordonnées

Boulevard du Maréchal Lyautey

BP 75

Djibouti

Djibouti

11.607725, 43.151249

+33 3 59 39 70 03

Liens utiles

[La France à Djibouti](#)

Avant toutes démarches administratives consulaires, nous vous recommandons de consulter le site internet de l'ambassade de France à Djibouti

Contacts :

Pour toute demande d'information, de clarification ou d'aide pour réaliser une démarche administrative concernant un ressortissant français, le Service France consulaire vous répond en français :

Par appel audio via internet à cette adresse (8h-16h, heure de Paris)

Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes) : <https://app.acce-o.fr/client/service-france-consulaire>